

## PARLEMENT EUROPÉEN

### Séance plénière du 9 juillet 2015

DÉBAT de 64 mn organisé, à la demande du groupe verts-ALE, en préalable au vote des amendements à la proposition de règlement européen fixant les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive dans les denrées alimentaires et les aliments pour bétail après un accident nucléaire ou une urgence radiologique (Rapporteur : Mme Esther HERRANZ-GARCIA)

#### Intervention de Mme Pilar AYUSO :

*(transcription et traduction provisoire de l'espagnol au français effectuée par la CRIIRAD)*

*« Ce rapport est crucial pour garantir la sécurité alimentaire en cas d'accident nucléaire.*

*J'aimerais insister sur le fait que les niveaux de contamination maximaux dans les aliments que l'on trouve en annexe à ce règlement ne sont pas les limites qui doivent être appliquées automatiquement en cas d'accident comme le laissent entendre les messages que nous avons reçus et qui sont tous orchestrés et gérés par une seule ONG .*

*Les niveaux doivent pouvoir être modulés en fonction de l'ampleur de l'accident. La Commission doit pouvoir ajuster les niveaux de référence aux conditions réelles de contamination grâce aux actes d'exécution qui sont prévus dans ce règlement.*

*Il est important que nous ayons présent à l'esprit le fait que ces niveaux de référence ont été fixés par l'avis du groupe d'experts Euratom, experts qui méritent tout mon respect même si je ne connais ni leur nom, ni leur visage.*

*De plus dans leur recommandation, ils suivent les recommandations de la Commission Internationale de Protection Radiologique qui est la plus haute autorité scientifique au niveau mondial, constituée d'experts non gouvernementaux et indépendants.*

*Il me semble important de rappeler pour contrecarrer les messages alarmistes.*

*Et je pense qu'il faut aussi souligner que les niveaux de référence fixé dans le règlement l'ont été en suivant des hypothèses basées sur le Codex alimentarius et que ces niveaux sont 10 fois plus bas que ceux proposés par l'organisation internationale de l'énergie atomique pour les échanges internationaux.*

*Et enfin étant donné qu'il s'agit d'un sujet qui concerne la sécurité alimentaire, je pense comme le rapporteur que le parlement doit avoir la codécision. »*